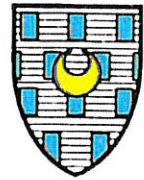




CONSEIL MUNICIPAL DE MARQUETTE EN OSTREVANT



=====
PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2022 à 18 h 30

=====

L'an deux mille vingt-deux, le 30 Septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Marquette en Ostrevant s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur TONDEUR Jean-Marie, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 24 juin, laquelle convocation a été affichée le jour même à la porte de la Mairie conformément à la loi.

| Nom Prénom | Présent Absent Excusé | Détenteur d'une Procuration | Si Absent ou Excusé procuration à |
|--------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|---|
| TONDEUR Jean-Marie | Présent | OUI | |
| MARECHAL Jean-Maurice | Présent | | |
| DELFORGE Marie-Christine | Excusée | | CARPENTIER Brigitte |
| DUBOIS Jean-Yves | Présent | | |
| JOCHIMSKI Yannick | Excusé | | POULAIN Jean-Paul |
| CARPENTIER Brigitte | Présente | OUI | |
| POULAIN Jean-Paul | Présent | OUI | |
| WAVRANT Marielle | Présente | | |
| MERESSE Éric | Présent | | |
| SCHOLAERT Myriam | Présente | | |
| JABLONSKI Patrick | Excusé | | |
| ROBAS Chantal | Présente | | |
| POULAIN Pascal | Excusé | | TONDEUR Jean-Marie |
| MICHEL Cathy | Présente | | |
| VALANSOMME Christophe | Présent | | |
| NIVALLE Nathalie | Excusée | | |
| BOULANGER Clément | Absent | | |
| DUTAILLY Anne | Présente | | |
| ROTOLO David | Présent | | |

| | |
|---------------------------|----|
| Nombres de membres légaux | 19 |
| en exercice | 19 |
| présents | 13 |
| | |
| Absents-Excusés | 06 |
| Procurations | 03 |

=====

1 / DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE



Depuis le 1^{er} Juillet, le secrétaire de séance signe le procès-verbal de la séance précédente ainsi que les délibérations.

Cette désignation incombe au Conseil Municipal en application de l'article 2121-15.

Madame CARPENTIER Brigitte a été nommée secrétaire de séance.

Assiste également à la séance : Monsieur Grégory DUBREUCQ, Secrétaire Général de Mairie.

DECISION : Adopté à l'unanimité

2 / APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 05 JUILLET 2022

Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 05 Juillet 2022 a été communiqué à chaque membre du Conseil Municipal.

S'il n'y pas d'observations, il est proposé au Conseil Municipal de l'approuver.

DECISION : Approuvé à l'unanimité

3 / SIDEN SIAN : ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES

Le Projet de délibération a été joint à la convocation

Il est proposé au Conseil Municipal :

→ D'accepter l'adhésion au SIDEN-SIAN :

- de la commune de **VENDEUIL** (Aisne) avec transfert de la compétence **Eau Potable** (***Production** par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine – **Distribution** d'eau destinée à la consommation humaine).*
- de la commune d'**HERMIES** (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences **Eau Potable, Assainissement Collectif et Défense Extérieure Contre l'Incendie,**
- des communes d'**ETERPIGNY** (Pas-de-Calais), **OPPY** (Pas-de-Calais), **GONDECOURT** (Nord), **NEUVILLE SUR ESCAUT** (Nord) et **MOEUVRES** (Nord) avec transfert de la compétence **Défense Extérieure Contre l'Incendie.**

DECISION : Adopté à l'unanimité

4 / TRAVAUX : INFORMATIONS DIVERSES ET SUIVI DES TRAVAUX EN COURS

Un point est fait sur les dossiers de travaux en cours : Halle couverte, Extension de la Maison Culturelle et Associative, Rénovation du Calvaire... ainsi que sur les propositions de la Commission de Travaux du 30/09/2022

Le Conseil est invité à émettre son avis sur les travaux à venir ou projeté :

- Rénovation du Foyer Rural
- Rénovation de la Salle des Mariages (accès modifié par la Rue Pasteur, nouvelle entrée)
- Rénovation du Calvaire (dossier joint à la convocation)

- -Rénovation de la Mairie (toiture, isolation, ...)

DECISION : Les propositions de la Commission de Travaux sont adoptées à l'unanimité

5 / RENOVATION DU CALVAIRE

Le Conseil Municipal émet un avis favorable et Approuve le projet de Rénovation du Calvaire. Autorise Monsieur le Maire a sollicité les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet

Toutefois il est proposé de consulter plusieurs entreprises pour la réalisation de ces travaux, au vu de l'estimation présentée dans le diagnostic de l'architecte du Cabinet T'KINT

DECISION : Adopté à l'unanimité

6 / RENOVATION DE LA SALLE DES MARIAGES

Le Conseil Municipal émet un avis favorable et Approuve le projet de Rénovation de la Salle des Mariages. Autorise Monsieur le Maire a sollicité les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet

DECISION : Adopté à l'unanimité

7 / RENOVATION DU FOYER RURAL

Le Conseil Municipal émet un avis favorable et Approuve le projet de Rénovation du Foyer rural. Autorise Monsieur le Maire a sollicité les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet

DECISION : Adopté à l'unanimité

8 / RENOVATION DE LA MAIRIE

Le Conseil Municipal émet un avis favorable et Approuve le projet de Rénovation de la Mairie, notamment la toiture ainsi que l'isolation. Autorise Monsieur le Maire a sollicité les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet

DECISION : Adopté à l'unanimité

9 / POINTS FINANCIERS ET DECISIONS MODIFICATIVES DE CREDITS

Suivant le Compte Rendu de la Commission de travaux et des décisions prises, il y a lieu de procéder à des modifications budgétaires.

DECISION : Le Conseil Municipal Autorise les modifications budgétaires nécessaires

FIN DE SEANCE

Le Secrétaire de séance,

B.CARPENTIER

Le Maire,

J.M. TONDEUR

